**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** - (2020)

**Heft:** 2275

**Artikel:** La globalisation et le multilatéralisme vont en bateau... : un état des lieux du commerce international vu de Suisse

**Autor:** Jaggi, Yvette

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1024055

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 15.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

les modalités et les conditions d'une collaboration dans le cadre d'une métropole. La mise en place d'une telle collaboration relève d'un processus d'apprentissage demandant du temps aux acteurs cantonaux et communaux. Ces acteurs doivent négocier la création d'une structure non hiérarchisée reposant sur la volonté politique de travailler ensemble à la solution de problèmes concrets. En aucun cas, les communes ne doivent être mises sous tutelle. Autant dire que cette condition n'est pas remplie par la Métropole lémanique, les communes n'étant pas associées.

Autre condition de viabilité: l'élaboration d'une vision de développement de la région métropolitaine, adoptée par les autorités politiques et qui serve de référence aux domaines concrets de collaboration. Cette vision fait défaut à la Métropole lémanique, chaque canton s'étant replié sur ses frontières cantonales quand il s'est agi de s'occuper d'aménagement du territoire et de développement économique. On ajoutera que les partenaires français n'ont jamais été associés à ces initiatives.

Les autorités romandes citent souvent le dynamisme des collectivités zurichoises, généralement pour le critiquer lorsqu'il s'agit de justifier le retard de la Suisse romande en matière d'infrastructure de transport. Elles soulignent moins la capacité des autorités cantonales et communales zurichoises à collaborer pour anticiper et promouvoir leur développement et leur qualité de vie. Et là, l'expérience de la Metropolitan Konferenz Zürich, que nous avions présentée dans DP 2108 déjà, s'avère intéressante pour apprendre d'une métropole efficace.

Nous avions alors indiqué les principaux domaines de travail de la Conférence. Depuis lors, elle a étendu son champ d'activité à de nombreux thèmes, sous la forme d'études, de séminaires, d'échanges de bonnes pratiques: les modèles de santé dans les communes périphériques, l'évolution du commerce de détail et ses conséquences économiques et spatiales, la promotion des compétences en matière de lecture, de calcul, d'écriture et d'informatique, les moyens pour résoudre les bouchons et embouteillages de circulation.

La commission du Grand Conseil vaudois discutera le rapport du gouvernement en mai prochain. De deux choses l'une: soit elle constate que la Métropole lémanique, dans sa forme actuelle, est en état de mort clinique, à l'image de son site Internet dont les dernières mises à jour datent de près de 3 ans, et demande son enterrement; soit elle estime qu'une véritable Métropole lémanique est nécessaire, comme le suggère avec raison *Le Temps*. Elle exigera alors un partenariat entre les deux cantons, les communes et les voisins français, ainsi que l'élaboration d'une vision pour définir et cadrer des domaines d'action prioritaires.

## La globalisation et le multilatéralisme vont en bateau…

Un état des lieux du commerce international vu de Suisse

*Yvette Jaggi - 27 février 2020 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/36134*

En économie internationale, il existe une confusion récurrente entre globalisation des marchés et multilatéralisme institutionnel.

La globalisation se porte bien, même si elle se trouve présentement perturbée par le coronavirus. Le multilatéralisme en revanche est entré en crise, à l'image de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui a perdu beaucoup de son importance ces dernières années. Le président Trump veut *«rendre à l'Amérique sa grandeur*

*passée»* (*«make America great again»*) afin de contrecarrer la Chine, déjà partie prenante de très nombreuses chaînes mondiales d'approvisionnement, tous produits et de plus en plus services compris.

## Multilatéralisme en crise

L'OMC a pour but de faciliter les échanges de biens et de services entre les pays et de les réguler. Les 164 pays membres de l'organisation négocient des accords multilatéraux qu'ils approuvent par consensus. Quand un pays conteste une décision commerciale prise par un autre pays membre, il saisit l'organe chargé de régler les différends au sein de l'OMC. Avec 151 plaintes contre eux, les Etats-Unis, qui en ont déposé eux-mêmes 123, figurent doublement en tête du classement des différends. Une position qui a de quoi affaiblir et même paralyser l'OMC.

Dans les années 2014-2016, l'OMC avait suscité de grosses inquiétudes en proposant deux projets d'accords, l'un sur le commerce des services (Tisa), l'autre sur le partenariat transatlantique (TTIP DP 2097). Des villes suisses s'étaient alors mises en *«Zone hors Tisa»* (DP2082) au nom de la défense des services publics tandis que des organisations comme Attac multipliaient les manifestations protestataires. Si le projet de Tisa est de fait abandonné, l'OMC concentre désormais son attention sur la mondialisation des services, thème principal de son Rapport 2019, soulignant avec raison (page 16) que *«les services [numérisés] non marchands deviennent hyper marchands»*.

Le multilatéralisme se trouve *«à un tournant»* comme le constate le Secrétariat d'Etat à l'économie. Quant au directeur général de l'OMC, le brésilien Roberto Azevêdo, il avoue que *«pour moderniser cette organisation, il nous faudra une vision et de la détermination»*. Restera à les faire partager par consensus, ce qui s'annonce extrêmement difficile.

L'affaiblissement de l'OMC fait l'affaire des entreprises multinationales qui répartissent leurs activités et leurs capitaux dans différents pays du monde, en fonction des coûts et avantages que ces derniers représentent pour elles. Ces critères pourraient perdre leur caractère prioritaire, voire exclusif, en Suisse tout au moins, grâce à l'initiative populaire Multinationales responsables qui veut éviter les (dé)localisations donnant lieu à des abus sur les plans des droits humains et de la protection de l'environnement. Le débat qui se poursuit aux Chambres fédérales montre bien les réticences de la droite économique à rendre les entreprises ayant leur siège en Suisse comptables de leurs actes.

Réputée bénéficiaire de la mondialisation, la Suisse prend ses distances par rapport au multilatéralisme et manifeste une prédilection croissante pour les solutions sur mesure. Depuis quelques années, la Confédération multiplie les accords de libre-échange, qui composent actuellement un réseau de 30 traités signés avec 40 partenaires. Le prochain devrait s'appeler Mercosur, fortement contesté, notamment par la gauche et dans les milieux écologistes et agricoles.

## Globalisation insubmersible

Le conteneur maritime s'est imposé comme l'emblème de la globalisation version 21e siècle. On en voit de multiples exemplaires empilés sur les quais des ports marchands et surtout dans les navires à pont ouvert, à raison de plus de 20'000 exemplaires de taille standard (équivalent 20 pieds de long) par porte-conteneurs.

Perfectionnés et normalisés dans les 50 dernières années, les conteneurs s'apprêtent à devenir *«intelligents»*, c'est-à-dire numériques, à leur tour. Une partie des développements en cours se font dans un pays sans accès à la mer – la Suisse bien sûr. Cela contribuera au contrôle des cargaisons et à leur traçabilité. Une avancée importante sachant que 90% du commerce mondial se font par voie maritime, mode de transport déterminant pour les nombreux composants et produits finis *Made in China*.

La globalisation des marchés se poursuit activement, comme si les distances ne comptaient pas vraiment dans le calcul du prix de revient des produits finis. Un smartphone terminé aura couramment fait, par composants interposés,

plusieurs fois le tour du monde avant le montage final. Les vêtements et autres articles dont la fabrication ne se prête pas à l'automatisation sont systématiquement produits dans des pays disposant d'une main-d'œuvre à bas niveau de formation et de salaires.

Mais la numérisation et la robotisation peuvent modifier la donne géographique. Coronavirus aidant, nombre d'entreprises délocalisent dans l'Asie du Sud-Est; certaines d'entres elles rapatrient leurs activités en Europe ou en Amérique où la part des salaires dans les coûts de production physique tend à baisser. La logique de la libéralisation des marchés domine: elle fait bouger les activités économiques, mais aussi les gens.

La *«globalisation humaine»* accompagne logiquement cette globalisation des échanges et, quoi que l'on fasse, elle ne sera pas endiguée de sitôt. Si elle veut signer l'accord institutionnel avec l'Union européenne, la Suisse, pays de rémunérations et de coûts relativement élevés, doit éviter le *dumping* salarial en prenant les mesures d'accompagnement *ad hoc*. Les syndicats se montrent, à juste titre, inflexibles sur ce point. Tant lors de la votation du 17 mai sur l'initiative de limitation de l'UDC que dans la perspective du débat sur l'accord institutionnel avec l'UE.

# «Franc électronique»: le Conseil fédéral ne voit pas assez loin

Comment une monnaie digitale émise par la BNS pourait être utile pour les consommateurs et le système financier

*Virgile Perret - 01 mars 2020 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/36147*

Alors que la multiplication de monnaies d'entreprises non bancaires pourrait fragmenter notre système monétaire en une multitude de sous-systèmes privés, l'idée d'un *«franc électronique»* (ou monnaie digitale de banque centrale, MDBC, selon la terminologie qui tend à prévaloir sur le plan international) a pour mérite de proposer une solution de paiement cohérente à l'ensemble de la population. Elle permettrait en effet de transposer le franc suisse avec ses attributs uniques (cours légal, gratuité, anonymat et absence de risque de crédit) dans la sphère numérique.

Soulignons qu'un *«franc électronique»* existe déjà car la Banque nationale suisse (BNS) émet de la monnaie digitale, mais son accès est strictement réservé à un cercle restreint d'acteurs (banques commerciales et autres intervenants sur les marchés) à travers les avoirs à vue qu'ils détiennent auprès de la BNS. La population, elle, en est exclue et doit se contenter d'utiliser, hormis les billets de banque, la monnaie électronique privée émise par les banques commerciales, avec les coûts et les risques que cela implique. Notons au passage que les frais bancaires ont connu une hausse moyenne de 45% depuis 2012 en Suisse, selon une estimation de la Fédération romande des consommateurs qui souligne le manque de transparence en la matière.

Le postulat du 14 mars 2018 du conseiller national Cédric Wermuth demandait au Conseil fédéral d'étendre l'accès à la monnaie digitale de la BNS à l'ensemble de la population à travers l'introduction d'un *«cryptofranc»* (ou monnaie digitale de banque centrale). Loin d'être radicale, cette proposition procède d'une adaptation *«naturelle»* du *cash* à la numérisation de l'économie. Elle avait d'ailleurs recueilli le soutien de plusieurs cadres dirigeants du secteur bancaire, notamment d'Axel Weber (Président d'UBS) et de Romeo Lacher (Président du